



Déclaration de l'UNSA-Education

CTPD du 15 octobre 2010

Lors de notre déclaration de rentrée, nous attirions votre attention, Madame l'Inspectrice d'Académie sur le fait que le moral des personnels de l'Education nationale était en berne... La situation n'a malheureusement pas évolué dans le sens d'une amélioration. Pour tout dire, c'est même le contraire. Il est vrai que les sujets d'interrogation, d'inquiétude, d'agacement ou de révolte ne manquent pas.

Interrogation tout d'abord, sur la formation continue. Aura-t-on la possibilité de participer à un stage de formation continue en 2011 ? Nous devons avouer que nous sommes bien en peine pour répondre à nos collègues.

Interrogation toujours : qu'en est-il de la journée de solidarité ? Aura-t-elle lieu le 17 novembre, ce qui nous ferait deux journées de solidarité dans l'année civile, ...ou plus tard dans l'année, sur 2011 ?

Inquiétude, ensuite sur la future carte scolaire. Les annonces de 16.000 suppressions d'emplois dans l'Education nationale à la rentrée 2011 ne sont pas de nature à améliorer le moral des personnels, enseignants comme non enseignants.... Les effets des dernières suppressions de postes notamment dans les collèges marnais se font sentir. Notons d'ailleurs à ce sujet que le nombre d'élèves dans les collèges a augmenté de 104 entraînant la suppression de 43 postes d'enseignants... Logique ! Un instant nous avons oublié que nous avons un taux d'encadrement supérieur à la moyenne nationale... Mais à ce rythme-là, Madame l'Inspectrice, vous ne pourrez bientôt plus utiliser cet argument...

Inquiétude, bien sûr pour nos collègues Professeurs Fonctionnaires Stagiaires (PFS), leur tuteurs, leurs collègues dans les établissements et les élèves dont ils ont la charge... L'UNSA-Education a, à maintes reprises, dénoncé les conditions désastreuses d'entrée dans le métier qui sont faites aux PFS. L'angoisse, le doute et la peur éprouvés par certains PFS au quotidien ne présagent rien de bon. Dans d'autres académies, on note un certain nombre de démissions. Peut-être pourrez vous nous dire ce qu'il en est dans la nôtre ?

Inquiétude, encore, quant à la prise en charge des élèves en difficulté par le RASED : Dans nombre d'écoles on constate les besoins, mais ça ne va pas au-delà, faute de moyens.

Agacement maintenant, notamment de collègues de cycle II à qui on demande désormais d'enseigner l'anglais dans leur classe, alors qu'ils ne sont pas habilités et qu'on leur avait même interdit de le faire il y a quelques années en arrière sous prétexte qu'ils n'étaient pas habilités. Mais comme dit le proverbe, « Autre temps, autres mœurs ».

De plus en plus, les demandes provenant de la hiérarchie, de certains IEN, sont mal vécues, mal vécues parce que trop c'est trop : trop de documents administratifs à remplir, demande de réserver tous leurs mercredis matin pour les animations pédagogiques au cas où, convocation à ces mêmes animation la veille pour le lendemain, restriction des possibilités de prendre les journées d'information syndicale, restrictions du temps pris pour l'organisation de l'aide personnalisée ... on va même demander à ce que les enseignants mettent en ligne leurs programmations de la journée, de la semaine, l'énoncé des « devoirs à la maison », voire les « notes » ... Ces « amicales » pressions sont faites oralement, le plus souvent, et deviennent de plus en plus insidieuses. Où est la confiance qui devrait prévaloir aux relations ?

Ecœurement et révolte quant à la disparition de l'aide administrative. Les missions et les responsabilités des directeurs n'ont cessé de s'amplifier et de se complexifier. La suppression des emplois aidés les soumet eux aussi à la pression. Pour l'Unsa, c'est une régression intolérable. D'une part, il y a rupture unilatérale d'un engagement ministériel issu d'un accord. D'autre part, dans un contexte économique et social difficile, ce choix renvoie brutalement des personnels vers le chômage, et souvent dans des conditions indignes.

Aucune anticipation de la fin des contrats, donc aucun accompagnement : si elles ont toujours des droits, on fait venir les personnes pour re-signer un contrat puis quelques jours plus tard, celles-ci reçoivent un simple coup de téléphone leur annonçant que ce contrat n'est pas valable et qu'elles doivent rentrer chez elles. Passons, le fait qu'on ne leur paiera sans doute pas le laps de temps travaillé, et Pôle emploi non plus d'ailleurs, passons les actes qui sont faits en dehors du droit du travail, passons les diminutions des horaires pour ceux qui sont malgré tout reconduits. Cette façon de faire est humainement ignoble et rajoute de la précarité à la précarité !

Toutes ces accumulations vont au-delà de la morosité de l'ambiance ; l'Ecole Publique est bel et bien en danger, l'UNSA éducation ne cesse de la défendre et appelle tous les acteurs de l'Ecole à aller dans ce sens, du plus haut niveau de la hiérarchie aux partenaires de la communauté éducative. A laisser piloter la logique des économies budgétaires, on va droit dans le mur !